

SAS S2F ASSOCIES

26/28 rue Marius Aulan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

BUREAU LEVALLOIS-PERRET

Handwritten signature

 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan synthétique	4
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	22

SAS S2F ASSOCIES

2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	952		952	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 824 803	2 694	2 827 497	2 682 656
Chiffre d'affaires net	2 825 755	2 694	2 828 449	2 682 656
Production stockée			-21 546	-37 169
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			60 953	34 794
Autres produits			20	10
Total produits d'exploitation (I)			2 867 876	2 680 291
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 213 351	1 141 647
Impôts, taxes et versements assimilés			74 108	54 989
Salaires et traitements			942 465	903 519
Charges sociales			363 038	382 930
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 180	32 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 027	8 017
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14 259	35 122
Total charges d'exploitation (II)			2 651 427	2 559 177
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			216 449	121 114
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 997	33 566
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 997	33 566
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			545	2 762
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			545	2 762
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 452	30 804
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			218 900	151 918

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		150
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		150
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 000	-150
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 021	33 233
Total des produits (I+III+V+VII)	2 872 873	2 713 867
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 712 993	2 595 322
BENEFICE OU PERTE	159 879	118 535
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	509	2 606

SAS S2F ASSOCIES

26/28 rue Marius Aulan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

BUREAU LEVALLOIS-PERRET

Handwritten signature

Bilan synthétique

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val similaires	54 868	54 868		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	400 639	338 573	62 066	84 883
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Prêts	2 250		2 250	
Autres immobilisations financières	23 870		23 870	23 618
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	845 587	393 442	452 146	472 461
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
En-cours de production (biens et services)	137 239		137 239	158 785
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	942 086	43 755	898 331	1 122 947
Autres créances	28 683		28 683	80 117
Divers				
Disponibilités	306 157		306 157	520 598
Charges constatées d'avance (3)	7 090		7 090	19 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 421 255	43 755	1 377 500	1 901 575
TOTAL GENERAL	2 266 842	437 196	1 829 645	2 374 036

Bilan synthétique

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	159 879	118 535
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	787 478	746 134
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	678	5 196
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 146	592 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 747	247 554
Dettes fiscales et sociales	553 178	493 269
Autres dettes		1 272
Produits constatés d'avance	267 419	288 366
TOTAL DETTES	1 042 168	1 627 902
TOTAL GENERAL	1 829 645	2 374 036

(1) Dont à moins d'un an (a)	1 042 168	1 627 902
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	678	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

S 2 F ASSOCIES
S 2 F
Société par actions simplifiée au capital de 9 000 euros
Siège social : 26-28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS PERRET
392 251 994 RCS NANTERRE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 159 879,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 159 879,30 euros

A titre de dividendes 159 750,00 euros

Au compte report à nouveau 129,30 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour dans la limite des délais légaux.

Il est précisé que :

le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 355 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 159 395 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Distribution exceptionnelle de dividende suivant l'Assemblée générale du 29 juin 2018
141 750 euros, soit 315 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 315 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 141 435 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2018 :
84 215 euros, soit 187,14 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187,14 euros



dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 84 027,85 euros

- Exercice clos le 30 septembre 2019 :
201 22 euros, soit 447,11 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 447,11 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200 754,88 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2020 :
118 535,06 euros, soit 263,41 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 263,41 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 118 271,65 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc FLUCK



S2F ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 9 000 €

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 30 septembre 2021

S2F ASSOCIES

26 – 28, rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S2F ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

S2F ASSOCIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 30 septembre 2021.

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 9 mars 2022

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALOPHE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	54 868	54 868		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	400 639	338 573	62 066	84 883
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	363 960		363 960	363 960
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 250		2 250	
Autres immobilisations financières	23 870		23 870	23 618
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	845 587	393 442	452 146	472 461
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	137 239		137 239	158 785
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	942 086	43 755	898 331	1 122 947
Autres créances	28 683		28 683	80 117
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	306 157		306 157	520 598
Charges constatées d'avance (3)	7 090		7 090	19 128
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 421 255	43 755	1 377 500	1 901 575
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 266 842	437 196	1 829 645	2 374 036
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 000	9 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 200	1 200
Réserves statutaires ou contractuelles	613 438	613 438
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	159 879	118 535
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 960	3 960
TOTAL CAPITAUX PROPRES	787 478	746 134
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	678	5 196
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 146	592 245
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 747	247 554
Dettes fiscales et sociales	553 178	493 269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 272
Produits constatés d'avance	267 419	288 366
TOTAL DETTES	1 042 168	1 627 902
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 829 645	2 374 036
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 042 168	1 627 902
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	678	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	952		952	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 824 803	2 694	2 827 497	2 682 656
Chiffre d'affaires net	2 825 755	2 694	2 828 449	2 682 656
Production stockée			-21 546	-37 169
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			60 953	34 794
Autres produits			20	10
Total produits d'exploitation (I)			2 867 876	2 680 291
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 213 351	1 141 647
Impôts, taxes et versements assimilés			74 108	54 989
Salaires et traitements			942 465	903 519
Charges sociales			363 038	382 930
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 180	32 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 027	8 017
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			14 259	35 122
Total charges d'exploitation (II)			2 651 427	2 559 177
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			216 449	121 114
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 997	33 566
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 997	33 566
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			545	2 762
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			545	2 762
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 452	30 804
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			218 900	151 918

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 000	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		150
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		150
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 000	-150
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 021	33 233
Total des produits (I+III+V+VII)	2 872 873	2 713 857
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 712 993	2 595 322
BENEFICE OU PERTE	159 879	118 535
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	509	2 606

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS S2F ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 1 829 645 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 159 879 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE 2021

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 349	4 363		244 712
- Matériel de transport	20 316			20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 611			135 611
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	396 276	4 363		400 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 618	3 252	750	26 120
Immobilisations financières	387 578	3 252	750	390 080
ACTIF IMMOBILISE	838 723	7 615	750	845 587

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 363	3 252	7 615
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		4 363	3 252	7 615
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			750	750
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			750	750

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des discounted cash flow DCF.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	84 991	100,00	4 391
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			2 998
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 075	19 203		203 278
- Matériel de transport	926	4 063		4 989
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 393	3 913		130 307
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	311 393	27 179		338 573
ACTIF IMMOBILISE	366 262	27 179		393 442

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10- paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 003 979 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 250		2 250
Autres	23 870		23 870
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	942 086	942 086	
Autres	28 683	28 683	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 090	7 090	
Total	1 003 979	977 859	26 120
Prêts accordés en cours d'exercice	2 250		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	98 235
Total	98 235

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 Euros

	Montant
TOTAL	

Taux de capitalisation retenu : 1,00 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	118 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	118 535
Affectations aux réserves	
Distributions	118 535
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	118 535

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves générales	613 438				613 438
Résultat de l'exercice	118 535	-118 535	159 879	118 535	159 879
Dividendes		118 535			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	746 134		159 879	118 535	787 478

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 042 168 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	678	678		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 747	159 747		
Dettes fiscales et sociales	553 178	553 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 146	61 146		
Produits constatés d'avance	267 419	267 419		
Total	1 042 168	1 042 168		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 196			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	12 246
FNP GI GROUPE	26 137
INTERETS COURUS	678
PROVISION CP ET RTT	105 217
FRAIS COLLABORATEURS	1 558
PROVISION PRIMES A PAYER	28 673
PROVISION HS	2 137
PROVISION CHARGES S/CP	44 710
PROV CS / PRIMES	10 575
CHARGES SUR PROVISION HS	858
TAXES A PAYER	8 100
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	450
DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	867
ETAT CAP CFE	2 079
ETAT CAP CVAE	5 526
Total	249 811

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 090		
Total	7 090		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	267 419		
Total	267 419		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
PRESTATION DE SERVICE	2 828 449
TOTAL	2 828 449

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	218 900	61 021	157 879
+ Résultat exceptionnel	2 000		2 000
- Participations des salariés			
Résultat comptable	220 900	61 021	159 879
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS S2F ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 003 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

- *Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
- *Actualisation
- *Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

- * salaire mensuel estimé à fin de carrière
- * pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance} - \text{horizon}}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 0.88 %
- Départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2021.
- Evolution salariale 1% par an.

S2F ASSOCIES

26/28, rue Marius AUFAN
92300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Paris, le 9 mars 2022

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALOPHE

SAS S2F ASSOCIES

26/28 rue Marius Aulan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

APE : 6920Z

Siret : 39525199400053

BUREAU LEVALLOIS-PERRET

Handwritten signature

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS S2F ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 1 829 645 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 159 879 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 3 ANS
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE 2019

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	240 349	4 363		244 712
- Matériel de transport	20 316			20 316
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 611			135 611
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	396 276	4 363		400 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	363 960			363 960
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	23 618	3 252	750	26 120
Immobilisations financières	387 578	3 252	750	390 080
ACTIF IMMOBILISE	838 723	7 615	750	845 587

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 363	3 252	7 615
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice		4 363	3 252	7 615
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			750	750
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			750	750

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Pour les immobilisations financières, les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode des discounted cash flow DCF.

Les titres n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ASCO 92300 LEVALLOIS-PERRET	50 000	84 991	100,00	2 998
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	363 960	363 960			2 997
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 868			54 868
Immobilisations incorporelles	54 868			54 868
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 075	19 203		203 278
- Matériel de transport	926	4 063		4 989
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 393	3 913		130 307
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	311 393	27 179		338 573
ACTIF IMMOBILISE	366 262	27 179		393 442

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au B0FIP-BIC-BASE-20-10- paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 003 979 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 250		2 250
Autres	23 870		23 870
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	942 086	942 086	
Autres	28 683	28 683	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 090	7 090	
Total	1 003 979	977 859	26 120
Prêts accordés en cours d'exercice	2 250		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	98 235
Total	98 235

Notes sur le bilan

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 Euros

	Montant
TOTAL	

Taux de capitalisation retenu : 1,00 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 Euros décomposé en 450 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	118 535
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	118 535
Affectations aux réserves	
Distributions	118 535
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	118 535

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2021
Capital	9 000				9 000
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves générales	613 438				613 438
Résultat de l'exercice	118 535	-118 535	159 879	118 535	159 879
Dividendes		118 535			
Provisions réglementées	3 960				3 960
Total Capitaux Propres	746 134		159 879	118 535	787 478

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	3 960			3 960
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	3 960			3 960

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 042 168 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	678	678		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 747	159 747		
Dettes fiscales et sociales	553 178	553 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61 146	61 146		
Produits constatés d'avance	267 419	267 419		
Total	1 042 168	1 042 168		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 198			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURS FACTURES NON PARVENUES	12 246
FNP GI GROUPE	26 137
INTERETS COURUS	878
PROVISION CP ET RTT	105 217
FRAIS COLLABORATEURS	1 558
PROVISION PRIMES A PAYER	28 673
PROVISION HS	2 137
PROVISION CHARGES S/CP	44 710
PROV CS / PRIMES	10 575
CHARGES SUR PROVISION HS	858
TAXES A PAYER	8 100
PROV FORMAT. PROF. CONTIN	450
DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	867
ETAT CAP CFE	2 079
ETAT CAP CVAE	5 526
Total	249 811

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	7 090		
Total	7 090		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	267 419		
Total	267 419		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2021
PRESTATION DE SERVICE	2 828 449
TOTAL	2 828 449

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	218 900	61 021	157 879
+ Résultat exceptionnel	2 000		2 000
- Participations des salariés			
Résultat comptable	220 900	61 021	159 879

(*) comporte les crédits d'impôt

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2018, la société SAS S2F ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AFIGEC.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 47 003 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FASB7 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié:

- *Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits
- *Actualisation
- *Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

Salaire mensuel et lié à fin de carrière

Pourcentage acquis et lié

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = (1 + taux d'actualisation) puissance - horizon, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 0,88 %
- Départ volontaire du salarié à 65 ans
- Taux de charges patronales 42%
- Table de mortalité NEE 2019.
- Solu en salaire de 1% par an

**AFIGEC Levallois**

26-28 rue Marius Aulan

92300 Levallois-Perret

Tél : + 33(0)1 41 49 06 66

AFIGEC Lisieux

51 boulevard Sainte-Anne

14100 Lisieux

Tél : +33(0)2 31 31 17 93

AFIGEC Deauville

11 bis, avenue de la République

14800 Deauville

Tél : +33(0)2 31 81 52 04

AFIGEC Dives-sur-Mer

Pont de Cabourg

14160 Dives-sur-Mer

Tél : + 33(0)2 31 24 70 11

AFIGEC Le Havre

32 rue Pierre Brossolette

76600 Le Havre

Tél : +33(0)2 32 74 06 60

AFIGEC Honfleur

5 allée Fontaines St Léonard

14600 Honfleur

Tél : +33(0)2 31 89 40 52

